

1.

Debitrice: Spicassos Sàrl, route de la Gruyère 112,
1649 Pont-la-Ville
2.

Remarques: Liquidation spéciale art. 230a, al. 1 LP

La fourniture de toutes prestations de services dans les domaines de la fiduciaire, du traitement des données électroniques, des finances, du marketing, de la gestion de biens et conseils, des conseils en assurances ou les clients en Suisse et à l'étranger; le commerce et la représentation de biens de toutes sortes, l'importation et l'exportation en Suisse et à l'étranger; le commerce d'immeubles; l'élevage de lapins et autres activités agricoles; la prise de participation dans toutes sortes d'entreprises; acquérir, vendre et exploiter des établissement publics.

La procédure ouverte le 6 juin 2006 a été suspendue pour défaut d'actif le 7 août 2006.

Sur demande d'un créancier gagiste, la liquidation est poursuivi en ce qui concerne l'immeuble constitué en gage en sa faveur dans le sens de l'art. 230 a, al. 2 LP soit:

RF Commune de Pont-la-Ville: Art. 85

Délai de production de créances garanties par gage et concernant cet immeube: 23.10.2006

Office cantonal des faillites Fribourg

1701 Fribourg
- (03562238)